

UNIVERSITE DE LOME  
SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

*Revue du Laboratoire de Recherches  
Biogéographiques et d'Etudes Environnementales  
(LaRBE)*



PRESSES DE L'UL

Volume 2

**Quinzième Numéro**

**Lomé,**

**Décembre 2018**



**Directeur de publication** : Prof. Thiou Tanzidani Komlan TCHAMIE, Université de Lomé, Togo.

**Rédacteur en Chef** : Prof. Lalle Yendoukoa LARE, Université de Lomé

**Secrétariat de publication** : Tchaa BOUKPESSI, Paroussiè Wiyao TAKOU, Amah-Edih KOUYA, Minkilibè Paulin DJANGBEDJA, Abdourazakou ALASSANE

**Comité Scientifique :**

Yao AGBOSSOUMONDE (Lomé, Togo) ; Kodjo AKLIKOKOU (Lomé, Togo) ; Atiyihwè AWESSO (Lomé, Togo) ; Komlan BATAWILA (Lomé, Togo) ; Tchaa BOUKPESSI (Lomé, Togo) ; Ibrahim BOUZOU-MOUSSA (Niamey, Niger) ; Sabiba Kou'Santa AMOUZOU (Lomé, Togo) ; Moctar BAWA (Lomé, Togo) ; Michel BOKO (Cotonou, Bénin) ; Gbandi DJANEYE-BOUNDJOU (Lomé, Togo) ; Gnon BABA (Kara, Togo) ; Atsu Koudzo GUELLY (Lomé, Togo) ; Jean C. HOUNDAGBA (Cotonou, Bénin) ; Chrsitophe HOUSSOU (Cotonou, Bénin) ; Koffi DJONDO (Lomé, Togo) ; Kodjona KADANGA (Lomé, Togo) ; Koffi Koba (Lomé, Togo) ; Koffi KILI (Lomé, Togo) ; Kouami KOKOU (Lomé, Togo) ; Kossi NAPO (Lomé, Togo) ; Abou Nappou (Ouagadougou, Burkina-Faso) ; Edinam KOLA (Lomé, Togo) ; Komi KOSSI-TITRIKOU (Lomé, Togo) ; Lalle Richard LARE (Lomé, Togo) ; Euloge OGOUWALE (Cotonou, Bénin) ; François de Charles OUEDRAOGO (Ouagadougou, Burkina Faso) ; Komla SANDA (Lomé, Togo) ; Brice SINSIN (Cotonou, Bénin) ; Thiou T. K. TCHAMIE (Lomé, Togo) ; Brice TENTE (Cotonou, Bénin) ; Kpèrkouma WALA (Lomé, Togo) ; Tanga Pierre ZOUNGRANA (Ouagadougou, Burkina-Faso).

**Comité de lecture** : les lecteurs (referees) sont des scientifiques choisis de par le monde selon les champs thématiques des articles.



## Sommaire

1. « *Les parcs et jardins publics à Treichville : paysages verts évanescents, territoires informels naissants* », par B. KAMBIRE, M. TOURE & A. SIRIBIE .....7
2. « *Population, croissance spatiale et développement urbain à Abobo (Côte d'Ivoire)* », par K. M. DIBY & K. F. GBOGBO .....29
3. « *Perception sociale de la réserve naturelle volontaire des marais Tanoe-Ehy dans le département de Tiapoum (Sud-Est Côte d'Ivoire)* », par J. E. SERI, D. A. ZADOU, A. A. ADJET, V. KOUAKOU, S. KOUASSI & J. IBO.....57
4. « *Vulnérabilité agricole, pauvreté et développement des préscolaires au sud du Bénin* », par P. MONGO-GBENAHOU .....71
5. « *Stratégies de résilience des femmes rurales face à l'exclusion foncière en Côte d'Ivoire : cas de la Sous-préfecture de Ndouci* », par K. V. KRA .....93
6. « *Programme d'aménagement touristique de la zone de la route des pêches au Bénin : controverse ou rejet sociale ?* », par P. C. BLALOGOE, L. K. AYITCHEHOU & M. CHABI .....111
7. « *Femmes et résilience des ménages ruraux à Banizoumbou dans l'Ouest-Nigérien* », par I. MAMAN, S. IBRAHIM & I. BOUZOU MOUSSA .....131
8. « *Les enjeux et défis de la construction d'un nouveau paradigme éthique face à la question environnementale* », par J. K. KOUADIO .....151
9. « *Mobilité et risques de pollution par des résidus pétroliers de la lagune Aby à Adiaké (littoral est ivoirien)* », par S. F. AYENON & S. OUATTARA .....181
10. « *Les facteurs limitant l'accès à l'assainissement dans les villages de la commune de Fada N'gourma* », par D. DAHANI .....203
11. « *Les modes de gestion des déchets biomédicaux au Mali : cas de Bamako* », par F. MAIGA, H. TRAORE, N. J. DEMBELE, B. N'DIAYE & A. Z. KONE .....223
12. « *Concentration de lithométéores et risque méningitique dans le quart nord-est ivoirien* », par K. KOUASSI, E. SREU, K. H. M. KANGA, K. B. DJE & J. P. ASSI-KAUDJHIS .....237
13. « *Dynamisation de l'économie horticole dans la ville de Porto-Novo au Bénin* », par S. B. ALLAGBE, G. GONZALLO, P. AKODO & B. N'BESSA .....255
14. « *Evolution de la disponibilité foncière per capita dans la commune de Bonou au sud-est du Bénin* », par C. C. GNIMADI, E. AHO & D. M. TOFFI .....285



## **PERCEPTION SOCIALE DE LA RESERVE NATURELLE VOLONTAIRE DES MARAIS TANOÉ-EHY DANS LE DEPARTEMENT DE TIAPOUM (SUD-EST COTE D'IVOIRE)**

Jonathan Engelvin SERI<sup>1</sup>, Didié Armand ZADOU<sup>1,4</sup>,  
Affouda Abel ADJET<sup>1,4</sup>, Venceslas KOUAKOU<sup>2,4</sup>,  
Siméon KOUASSI<sup>2</sup> et Jonas IBO<sup>3</sup>

<sup>1</sup>Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

<sup>2</sup>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

<sup>3</sup>Université Nangui Abrogoua, Côte d'Ivoire

<sup>4</sup>Centre Suisse de Recherche Scientifique en Côte d'Ivoire

[didiedesjardins@yahoo.fr](mailto:didiedesjardins@yahoo.fr)

### **Résumé**

L'Etat Ivoirien a bien souvent rencontré des difficultés dans l'application de sa politique forestière initiale eu égard à l'exclusion des communautés locales. A la suite donc du constat de nombreux échecs, le concept de réserve naturelle volontaire pour une gestion communautaire des forêts a été initié. S'inscrivant dans ce contexte, la forêt des marais Tanoé-Ehy, un site hautement prioritaire pour la conservation, en est l'expression depuis septembre 2006. Cette étude, tente de comprendre les perceptions que les communautés riveraines de cette forêt se font de ce concept nouveau dans la gouvernance forestière. Pour y parvenir, l'approche qualitative a été privilégiée. Elle s'est appuyée sur des recherches documentaires, des entretiens semi-directifs et des observations directes. Ainsi, cette étude présente dans un premier temps, les représentations sociales de la forêt des marais Tanoé-Ehy pour les communautés riveraines et, dans un second temps, elle analyse les enjeux de l'application du concept de réserve naturelle volontaire dans l'espace Tanoé-Ehy. En outre, elle démontre que de la compréhension des enjeux de la conservation, dépend l'application efficiente du concept de Réserve Naturelle Volontaire pour une gestion durable de la Forêt des Marais Tanoé-Ehy.

**Mots-clés** : perceptions sociales, forêt des Marais Tanoé-Ehy, politique forestière, réserve Naturelle Volontaire, gestion durable.

## **Abstract**

The Ivorian State has often encountered difficulties in the application of its initial forest policy with regard to the exclusion of local communities. As a result of many failures, the concept of voluntary nature reserve for community-based management of forests was initiated. In this context, the Tanoé-Ehy Forest, a high priority conservation site, has been an expression of this since September 2006. This study attempts to understand the perceptions that local communities of this forest have of this new concept in forest governance. To achieve this, the qualitative approach has been favored. It relied on desk research, semi-structured interviews and observations. Thus, this study presents at first, the social representations of the Tanoé-Ehy Forest for the local communities. Secondly, it analyzes the stakes of the application of the concept of voluntary nature reserve in the Tanoé-Ehy area. In addition, it demonstrates that understanding the issues of conservation depends on the efficient application of the concept of a Voluntary Nature Reserve for sustainable management of the Tanoé-Ehy Forest.

**Keywords:** Social Perceptions, Tanoé-Ehy Forest, Forestry Policy, Voluntary Nature Reserve, Sustainable Management.

## **Introduction**

Située en Afrique de l'Ouest, dans une zone tropicale humide, la Côte d'Ivoire est un pays qui disposait d'un important couvert forestier à l'époque. Ce patrimoine forestier a depuis lors fait l'objet d'une exploitation massive entraînant un dépérissement de la couverture forestière de sorte que de 16 millions d'hectares hier, il n'en reste plus que 2 millions aujourd'hui. La gestion durable de la forêt devient ainsi une problématique majeure dans le choix de développement de la société ivoirienne qui subit aujourd'hui les conséquences des actions anthropiques sur l'environnement. En effet, aucun domaine n'échappe aux interrogations que pose la question environnementale. Les secteurs économiques, sociaux mais aussi politiques doivent produire un discours novateur dans la prise en compte et le traitement des problèmes de l'environnement. Dès lors, une nouvelle approche de la gouvernance forestière fait son entrée parmi les nombreuses politiques forestières adoptées par l'Etat à des fins de conservation de la forêt. Il s'agit de la

gestion communautaire des forêts, appelée par ailleurs foresterie communautaire (F. Lathoud, 2005, p.112). Pour cet auteur, ce mode de gestion permet un grand niveau d'implication des communautés locales et tient compte des intérêts multiples de ces communautés qui dépendent fortement des ressources de la nature. En effet, la gestion communautaire intègre les populations locales dans le processus décisionnel de la gestion des patrimoines forestiers de manière à ce qu'elles conservent le contrôle des usages et des bénéfices qui découlent de la gestion des ressources forestières (A. Booth, 1998, p.349 ; E. Ostrom, 1990, p.15). Cela soutient la prise en compte dans les politiques et pratiques forestières, des valeurs, besoins et attentes des communautés locales (M. Gregor, 2002, p.834). En outre, cette gouvernance forestière nouvelle favorise la prise en compte des enjeux culturels majeurs telle l'intégration des savoirs traditionnels locaux (A. Booth, 1998, op.cit., p.348) et les caractéristiques qu'elle partage avec les systèmes de gestion traditionnels des espaces forestiers coutumiers (P. Gareau, 2003, p.38).

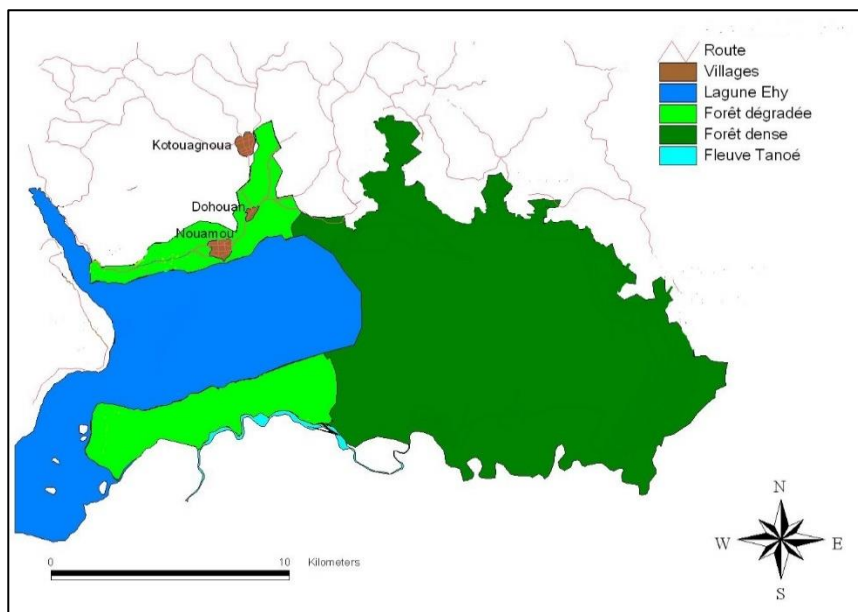
Le processus de patrimonialisation de la Forêt des Marais Tanoé-Ehy (FMTE), site hautement prioritaire pour la conservation du fait de sa richesse en faune et en flore, se présente comme une expérience de l'institution d'une foresterie communautaire. En effet, depuis septembre 2006, un processus de classement de la FMTE en Réserve Naturelle Volontaire (RNV) pour une gestion communautaire est initié avec les populations. Son aboutissement devrait se présenter comme la première application du concept de Réserve Naturelle Volontaire en Côte d'Ivoire. Dans cette étude, il est question de comprendre la perception du concept de Réserve Naturelle Volontaire par les acteurs du processus de la gouvernance forestière nouvelle. Pour y parvenir, elle privilégie une approche qualitative qui permet de cerner les représentations que les acteurs en présence se font de la FMTE. Ensuite, l'étude éclaire sur les enjeux de l'application d'une telle démarche dans l'espace Tanoé-Ehy au Sud-est de la Côte d'Ivoire.

## **1. Présentation du secteur d'étude**

La présente étude s'est déroulée dans l'espace Tanoé-Ehy situé au Sud-est de la Côte d'Ivoire, dans le Département de Tiapoum. Cet espace se compose du fleuve Tanoé, de la lagune Ehy, de la forêt des marais Tanoé-

Ehy et des villages riverains. De façon spécifique, cette étude prend en compte un échantillon géographique formé de trois villages formant ensemble la circonscription administrative de Nouamou. Il s'agit entre autres des villages de Nouamou, Dohoua et Kotoagnoua. Ces villages se situent à la périphérie de la forêt des marais Tanoé-Ehy (Carte 1). Dans ces villages, les autochtones (Agni et Appolo) cohabitent avec les allochtones (Baoulé, Sénoufo, Malinké etc.) et les allogènes (Burkinabé, Ghanéen et Malien).

**Carte 1. Champ géographique de l'étude (Sud-est Côte d'Ivoire).**



**Source : RASAP-CI, 2010 / Conception : Seri, 2017.**

La principale activité génératrice de revenu dans ces villages est l'agriculture. On y retrouve à cet effet, de grandes plantations de cocotiers et de palmiers à huile. Cette activité n'est pas restée sans conséquences sur le couvert forestier de la zone au point où les seules forêts importantes que l'on retrouve aujourd'hui, sont les forêts sacrées et la forêt des marais Tanoé-Ehy (12.000 hectares) conservée sans doute à cause de son aspect marécageux. L'autre partie de la forêt est en état de dégradation du fait de

l'exploitation agricole (Voir Carte). Outre l'agriculture, les populations de ces localités pratiquent aussi la pêche au filet et à la nasse dans les cours d'eau (Fleuve Tanoé et lagune Ehy) et leurs ramifications.

## **2. Approche méthodologique**

La présente étude s'est inscrite dans une approche essentiellement qualitative afin de comprendre la perception des communautés locales sur la réserve naturelle volontaire dans cet espace. Ainsi, la production des données a débuté par une recherche documentaire sur la question de la gestion des forêts en général et la gestion communautaire des forêts en particulier. Des observations directes ont été faites afin de déceler des indicateurs objectivement vérifiables dans les pratiques des acteurs et dans leur environnement physique. Pour finir, des entretiens semi-directifs individuels ont été réalisés auprès d'un échantillon par contraste défini selon des critères de choix raisonnés. Il s'agit des différentes chefferies des villages de Nouamou, Dohouan et Kotoagnouan, des représentantes des femmes et représentants des jeunes, des responsables des Associations Inter-villageoises de Gestion (AIVG), du Colonel des Eaux et Forêt et du Sous-Préfet de Nouamou. Au total, 30 personnes ont été interrogées jusqu'à la saturation de l'étude.

Pour l'application des techniques de collecte de données citées ci-dessus, nous avons utilisé une grille de lecture, une grille d'observation, un appareil photo numérique et un guide d'entretien élaboré en fonction de chaque catégorie sociale de notre échantillon autour de trois axes principaux : les représentations sociales de la forêt des marais Tanoé-Ehy, les rapports des communautés locales à la forêt et les retombées de l'application du concept de réserve naturelle volontaire dans l'espace Tanoé-Ehy. Les données recueillies, ont été synthétisées en fonction de nos objectifs spécifiques. Cela a consisté à les classer selon les rubriques prédéfinies afin d'analyser le contenu des discours des personnes interrogées. Les données ont ensuite été traitées par les logiciels informatiques dont Word et les logiciels de traitements de données qualitatives dont Sonal pour la transcription et les découpages par thématique. Pour terminer, les données produites ont été soumises à une analyse de contenu afin de déceler les unités de sens et ce, selon des modèles théoriques et méthodologiques d'analyse et d'interprétation des

données : l'approche compréhensive afin de déceler le sens que les acteurs accordent à leurs actions vis-à-vis de la forêt. Cette approche nous a permis de parvenir à une explication rationnelle du point de vue des acteurs.

L'approche fonctionnaliste pour montrer la place et les valeurs de la forêt des marais Tanoé-Ehy pour les communautés locales.

### **3. Résultats et discussion**

#### ***3.1. Représentations de la Forêt des Marais Tanoé-Ehy pour les acteurs en présence***

Plusieurs tendances se dégagent du point de vue des représentations des communautés locales de la Forêt des Marais Tanoé-Ehy (FMTE). Celle-ci se distingue totalement des autres forêts qui se trouvent dans cette zone. En effet, cette forêt dans son état, constitue non seulement une richesse pour les populations locales, en ce sens qu'elle regorge toute une diversité de ressources naturelles, surtout eu égard aux espèces animales et végétales rares qui s'y trouvent. De plus, le rôle qu'elle joue dans la régulation du climat dans la zone permet aux populations locales de vaquer aisément à leurs activités agricoles. En plus de favoriser la pluviométrie qui est essentielle au développement de l'agriculture dans cette zone, elle sert aussi de « pharmacie naturelle » en ce sens qu'on y trouve de nombreuses plantes médicinales utilisées dans le traitement de nombreuses maladies comme le témoignent les propos du Président de l'AVCD de Dohouan : « *si la forêt est détruite, on aura plus accès aux plantes médicinales qui sont dedans et aussi les animaux vont fuir. On trouve le poivre africain dedans et nous on utilise ça pour se soigner* ».

La FMTE fait partie intégrante d'un système important pour la survie des populations des villages riverains d'où sa disparition pourrait être dommageable pour tout un ensemble d'éléments socioéconomiques et culturels. Cette idée est perceptible dans cette assertion : « *si pôô-pôô là se gâte là, tout va se gâter chez nous ici* ». Ainsi, face au souci de destruction des forêts dans la zone, la FMTE reste la seule à culminer avec sa richesse en faune rare et en flore ; elle demeure le seul patrimoine forestier relique dans la zone. Ses valeurs pour la conservation se situant au niveau de sa composante en faune endémique et en plante médicinale lui garantissent une attention particulière des populations locales.

Outre ces aspects mentionnés ci-dessus, notons que l'importance de cette forêt se situe au niveau des découvertes qu'elle offrira aux générations futures. Cette idée est exprimée en ces termes : « *pôtô-pôtô là c'est tout pour nous parce qu'il y'a des animaux qu'on a jamais vu qui sont là-bas donc c'est bon pour nos enfants* ». Eu égard à cette place privilégiée que cette forêt occupe dans cette zone, elle marque ainsi une distinction notable entre elle et les autres forêts que l'on trouve dans cet espace.

L'on remarque aussi que la richesse que représente la FMTE pour les communautés locales est envisagée dans une perspective utilitariste tout comme plusieurs autres forêts dans le monde. Les travaux de C. Notzke (1993, p. 54) ont démontré que pour le gouvernement du Québec, la forêt est vitale pour le bien-être économique de la province à travers l'emploi et la génération d'impôt. Tout comme la FMTE pour les populations de l'espace Tanoé-Ehy, diverses représentations de même que des intérêts sont reliés à la forêt dans plusieurs autres communautés. Pour les Cris, la forêt a une valeur patrimoniale dans la mesure où elle est le berceau de leur culture, témoin de leur histoire et héritage de leurs ancêtres et de leurs descendants, tout comme le sont les connaissances, les sites sacrés, les toponymes, la façon de parler, la manière de l'apprécier et les pratiques qui y sont reliées (C. Lévesque et Montpetit, 1997, p.20).

Dans certains villages de l'environnement proche, dont la situation géographique est relativement éloignée de la FMTE, comme Nouamou et Kotoagnouan, les activités quotidiennes se déroulent indépendamment de la forêt. Les habitants vivent de l'agriculture (noix de coco, palmiers à huile, cacao, café, hévéa et les cultures vivrières) pratiquée sur des parcelles de terre aux alentours du village. Mais cette indépendance se limite seulement qu'aux biens écologiques. En effet, la FMTE assure bien une pluviométrie abondante pour la croissance et le développement de l'agriculture dans la zone.

Pour les villages de l'environnement immédiat de la FMTE comme c'est le cas de Dohouan, les activités quotidiennes restent tributaires de la forêt. En effet, les cours d'eaux situés dans cette forêt servent de lieu de pêche pratiquée à l'aide des nasses (Photo 1).



Source : Seri, 2017

**Photo 1. Nasses utilisées pour la pêche à Dohouan**

Cette pêche est faite la plupart pour la subsistance. Elle vient combler les besoins vitaux primaires des familles : « *on pêche pour manger ; pas pour vendre* ». En plus d'assurer la pêche, la FMTE fournit aux habitants de Dohouan, des matériaux de construction d'habitats comme le bois et aussi des combustibles ligneux (bois de chauffe) (Photo 2 et 3).



Source : Seri, 2017

**Photo 2. Construction de case à partir des matériaux en bois**



**Source : Seri, 2017**

**Photo 3 : Bois de chauffe servant de combustible pour les ménages**

Dans les villages riverains, la chasse, la pêche et l'exploitation forestière sont des activités qui étaient pratiquées dans la forêt des années avant le processus du classement en RNV initié par les populations locales. Néanmoins, la pêche reste une activité persistante dans la forêt, même si cette activité est saisonnière. La forêt contribue efficacement au développement de la médecine traditionnelle car les habitants y prélèvent des remèdes contre différents maux.

L'institution de la FMTE en RNV présente un enjeu culturel majeur pour les populations locales. En effet, elle sert de lieu de résidence des génies protecteurs de certains villages comme le cas du génie de « Ehy » pour le village de Nouamou. A cet effet, des cérémonies d'adoration sont pratiquées dans la forêt dans les mois de mars et avril.

Du répertoire des activités quotidiennes des populations de l'espace Tanoé-Ehy, les autres sources de revenu et de subsistance des populations sont le commerce de vivrier pratiqué par les femmes, l'agriculture et la pêche au filet pratiquées par les hommes.

De tout ce qui précède, il est à noter que l'environnement de l'espace Tanoé-Ehy est envisagé de façon globale et systémique, comme un

système d'interaction entre des éléments naturels et construits, soit des ressources et des espaces de vie, et d'autre part des éléments sociétaux, soit des populations et leurs modes d'organisation, sur le plan technique, économique, sociopolitique et culturel. C'est ce que L. Goffin (1998, p.214) traduit par le concept « d'éco-socio-système ». Les travaux de D. A. Zadou (2011, p.377) ont démontré les fonctions que joue la FMTE dans le quotidien des populations riveraines. En effet, celles-ci se situent au niveau écologique et socioéconomique au regard de la fréquence d'exploitation des ressources naturelles de la FMTE par les riverains.

### ***3.2. Enjeux de l'application du concept de Réserve Naturelle Volontaire dans l'espace Tanoé-Ehy***

Au niveau des enjeux de l'application de ce concept nouveau de gestion forestière dans l'espace Tanoé-Ehy, notons que plusieurs tendances se dégagent. Le concept de Réserve Naturelle volontaire, dans son application dès le départ, a suscité un certain scepticisme de la part des populations locales. En effet, les séquelles des projets infructueux laissés par certaines structures comme la PALMCI, conditionnent cette réticence de la part des acteurs dans leur adhésion à ce projet de conservation. Un riverain l'exprime ici en ces termes : « *au début, on pensait que ce n'était pas une bonne chose, on pensait qu'ils allaient faire et puis nous laisser comme la PALMCI qui a coupé une grande forêt et chassé les éléphants. On avait peur* ».

Au-delà de cet aspect, il ressort que ce projet ne présente aucun enjeu économique pour les populations locales. Les projets de conservations devraient être soutenus par la mise en place de mesure de compensation pour les populations qui sont dépendantes de la forêt. Des propos suivants sont entendus dans les villages : « *l'Etat dit de conserver mais on mange quoi ? On peut conserver mais on doit manger* ». De cette idéologie, découle une certaine préférence pour le projet de la PALMCI de la part d'une partie de la population locale. L'un des leurs le dit ici : « *le projet de la PALMCI aurait été très bon pour la population* ». En effet, le manque d'appui et de suivi des structures en charge du projet auprès des populations locales génère un doute et un manque de détermination de celles-ci. Ce sentiment est exprimé par ce proverbe d'un riverain : « *quand le serpent te pique, tu te méfies du ver de terre* ».

Dans la pratique, le projet de réserve naturelle volontaire se présente comme un projet bénéfique du point de vue écologique. En effet, eu égard aux nombreux biens et services que fournit la FMTE dans cet espace, sa conservation est importante, voir nécessaire pour les populations. L'enjeu de la conservation de la FMTE est durable car il tient compte de la satisfaction des besoins des générations présentes sans toutefois compromettre celle des futures générations. Sa pertinence réside non seulement dans le domaine écologique, mais aussi dans un système de référence coutumier tridimensionnel : la dimension magico-religieuse (site d'adoration des génies), la dimension patrimoniale ou transhistorique (biens ou patrimoine des ancêtres) et la dimension utilitariste ou pragmatique (utilisation des ressources naturelles) (G. J. Ibo, 2005, p.97). Ces représentations conditionnent l'implication des populations locales dans le processus de conservation pour une gestion communautaire du patrimoine forestier relique de l'espace Tanoé-Ehy. On note à cet effet, l'organisation des populations locales en Association Inter-Villageoise de Gestion (AIVG) afin de mieux superviser cette conservation (Figure 4).



Source : Seri, 2017

**Photo 4. Pancarte marquant la présence des AIVG dans la préservation de la FMTE à Nouamou.**

Cette mobilisation sociale autour de la conservation de la FMTE, symbolisée par cette illustration, montre que la valeur de cette forêt pour

la conservation ne se limite pas à la spécificité de sa biodiversité. En effet, en conservant une telle forêt, l'on conserve, dans le même temps, les moyens de subsistance des communautés riveraines ainsi que des valeurs essentielles pour l'équilibre social et spirituel au sein des communautés riveraines (D. A. Zadou, 2011, op.cit., p.383).

Un autre enjeu se dégage de l'application de ce concept dans cet espace. Cela se situe au niveau du foncier. En effet, l'institution de la RNV dans la localité se présente comme un gage de sécurisation foncière. Face aux nombreuses actions des exploitants forestiers d'alors, le braconnage et les litiges fonciers qui la menaçaient dans le temps, le statut de RNV se présente comme un moyen de garantir la pérennité de l'existence de cette forêt.

De l'analyse des enjeux de la mise en œuvre du concept de RNV dans l'espace Tanoé-Ehy, plusieurs idéologies en découlent. Celles-ci peuvent conditionner la réussite ou soit l'échec de ce projet de conservation. C'est ce que défendent D. Natcher et C. Hickey (2002, p.355). Selon eux, le pluralisme de positions idéologiques existant au sein même des communautés humaines est l'un des facteurs limitant du succès de la foresterie communautaire.

## **Conclusion**

Le concept de Réserve Naturelle Volontaire (RNV) est une réforme de la politique forestière ivoirienne s'inscrivant dans une approche participative. La Forêt des Marais Tanoé-Ehy (FMTE), site hautement prioritaire pour la conservation en est l'expression d'où, la compréhension, dans cette étude, de la perception que les acteurs en présence ont de cette approche.

Les composantes de la FMTE, en faune et en flore exceptionnelle et endémique, font d'elle un patrimoine forestier important pour les communautés locales, les scientifiques et les partenaires de la conservation. Ainsi, au regard des représentations que celle-ci suscite chez les communautés locales, ce travail de recherche démontre l'intensité des rapports homme-nature dans l'espace Tanoé-Ehy. En effet, cette forêt génère des moyens de subsistance pour les communautés riveraines (biens et services écologiques) ainsi que des valeurs essentielles pour l'équilibre social et spirituel au sein de ces communautés

(forêts sacrées, rivières sacrées, sites d'adoration des génies protecteurs des villages).

Dès lors, l'application de ce concept nouveau de gestion durable des forêts en général et de la FMTE en particulier soulève deux positions idéologiques dominantes. La première réside dans le fait que la particularité de la FMTE et ses fonctions pour les communautés riveraines leur confèrent une responsabilité patrimoniale ou transhistorique. Cette forêt étant l'héritage des ancêtres, elle mérite d'être conservée pour les générations futures. La seconde idéologie réside dans le fait que le projet de conservation de la FMTE apparaît comme un gage d'une sécurisation foncière pour les villages qui se retrouvaient en position de faiblesse face aux velléités d'accapuration de cette forêt par des particuliers et des firmes agroindustrielles.

Somme toute, retenons que la FMTE est une forêt qui a le mérite de la conservation. Ainsi l'initiative de la foresterie communautaire dans l'espace Tanoé-Ehy a besoin d'être soutenue dans tous les contours pour une application efficiente et le succès du processus de patrimonialisation de cette relique forestière.

### **References bibliographiques**

- AL Booth, 1998, « Putting forestry and community into First Nations 'resource management », *The forestry chronicle*, 74 (4), p. 347-351.
- GAREAU Pricillia, 2003, *La gestion durable des forêts dans le monde : perspective sociopolitique et approches alternatives. Synthèse environnementale*, Université du Québec à Montréal.
- GOFFIN Louis, 1998, *L'environnement comme éco-sociosystème*. In M. Loriaux (dir.), *Populations et développements : une approche globale et systémique*, Louvain-La-Neuve et Paris. Academia Bruylant et le Harmattan, p. 199-230.
- GREGOR Mc, 2002, « Indigenous knowledge in sustainable forest management: Community-based approaches achieve greater success », *The forestry Chronicle*, 78(6), p.833-836.

- IBO Guéhi Jonas, 2005, « Contribution des organisations non gouvernementales écologistes à l'aménagement des forêts sacrées en côte d'ivoire : l'expérience de la croix Verte », *Vertigo, Revue en sciences de l'environnement*, Vol 6. N°1. p. 93-106
- LATHOUD Françoise, 2005, « Paradigmes socio-culturels associés au territoire forestier de la Baie James », *Vertigo, Revue en sciences de l'environnement*, Vol 6. N°1, p. 107-116.
- LEVESQUE Carole et MONTPETIT, 1997, *Vers une gestion intégrée et durable des activités forestières en Eeyou Istchee. L'élaboration d'un corpus de critères et d'indicateurs d'ordre culturel, social et économique*, INRS-Culture et Société, Montréal.
- NATCHER David et HICKEY Clifford, 2002, « Putting the community back into community-based resource management: a criteria and indicators approach », *Human organization*, 61(4), p. 350-363.
- NOTZKE Claudia, 1993, *Aboriginal peoples and natural resources in Canada*, Captus, University publications, North York.
- OSTROM Elinor, 1990, *governing the commons: the evolution of institutions for collective action*, Cambridge: Cambridge University press.
- ZADOU Didié Armand, 2011, « Valeur de la forêt des marais Tanoé-Ehy (Sud-est de la Côte d'Ivoire) pour la conservation : dimension socio-anthropologique », *Mongabay.com Open Access Journal - Tropical Conservation Science*, Vol.4 (4). p. 373-38.

## **INSTRUCTIONS AUX AUTEURS**

### **1. Conditions de publication**

La Revue Sciences de l'Environnement en abrégé *Rev. Sc. Env.* est une revue thématique du Laboratoire de Recherches Biogéographiques et d'Etudes Environnementales (LaRBE) de l'Université de Lomé (Togo). C'est une revue ouverte à toutes les spécialités s'intéressant à la thématique de l'environnement. Elle publie des articles originaux, rédigés en français ou en anglais, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Elle paraît annuellement et, au besoin, en hors-série et en édition spéciale.

### **2. Le manuscrit**

Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- un titre (en majuscule, centré par rapport au texte) ;
- une signature comportant le prénom (en minuscule avec l'initial en majuscule) suivi du nom (en majuscule) de ou des auteur (s) ;
- le nom et l'adresse complète de l'institution d'attache ;
- le courriel ;
- un résumé en français et en anglais (de 250 mots au maximum présentant la problématique, l'approche méthodologique, les résultats et les perspectives) ;
- des mots clés (un minimum de trois et un maximum de cinq).

Ce texte doit respecter les formes habituelles de présentation :

- introduction ;
- cadre géographique ;
- approche méthodologique (ou matériels et méthodes) ;
- résultats ;
- discussion ;
- conclusion ;
- les références bibliographiques.

Ce schéma classique peut être adapté selon le type de recherche.

Le volume et la typographie :

- le volume d'un article est de 15 pages au maximum, y compris les références bibliographiques pour les contributions théoriques et 20 pages pour les autres ;
- Interligne simple ; police : Times New Roman ; taille 11 ;
- le format : A5 ; les marges de haut et de bas : 1,9 cm ; de gauche et de droite : 1,75 cm ;
- Les espacements avant et après les paragraphes et titres sont de 6. Le texte doit être saisi « au kilomètre », c'est-à-dire sans application d'une feuille de style quelconque.

Les articulations du développement du texte, les titres et sous-titres sont à présentés ainsi :

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.1.1. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; etc.).

## **1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**

### ***1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)***

1.1.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras).

Les noms scientifiques doivent être écrits en entier, avec le nom du descripteur ou de l'auteur, à la première apparition (ex. : *Tectona grandis* L.). On peut donner uniquement le nom du genre suivi du nom de l'espèce à la deuxième apparition (ex. : *Tectona grandis*). Dans le cas où il s'agit d'une série de mêmes genres qui se suivent, le nom du premier genre sera écrit en entier et en abrégé les autres, suivis des noms des espèces (ex. : *Terminalia laxiflora* Engl., *T. ivorensis* A. Chev., *T. superba* Engl. & Diels).

## **3. Les illustrations**

- Les figures et photos doivent être de bonne qualité visuelle avec une très bonne résolution en format **\*png** (plus conseillé) ou **\*jpeg** ;

- les graphiques et autres schémas réalisés en Ms Word, Excel ou tout autre logiciel devraient être convertis strictement aux formats images indiqués ci-dessus (\*png, \*jpeg). Au cours de la conversion, il faudrait veiller à choisir la résolution maximale, nécessaire à un bon rendu visuel à l'impression ;
- un fichier Word contenant toutes les illustrations (tableaux, figures, photos) doit accompagner l'article. Dans ce fichier, les tableaux, graphiques et autres figures réalisées en MS Word ou Excel seront conservés dans leur format d'origine sans conversion ;
- les figures doivent montrer à la lecture visuelle, suffisamment d'informations compréhensibles sans recours au texte ;
- Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.
- Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré, taille 10 gras).
- La source est indiquée (centrée) au-dessous de l'élément (Taille 10, normal).
- Il est important que ces éléments d'illustration soient d'abord annoncés, ensuite insérés, et enfin commentés dans le corps du texte.
- les illustrations doivent être référencées avec précision dans le texte. Exemple : Tableau 1 ou Figure 1, lorsque l'illustration est appelée ; (Tableau 1), (Figure 1) lorsque la référence de l'illustration est placée à la fin d'une phrase. Les illustrations sont numérotées et commentées dans un ordre chronologique ;

#### **4. Normes bibliographiques**

##### **✓ Comment citer les auteurs ?**

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et du Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées.

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

### ***Lorsque l'auteur est appelé***

#### Exemples :

- Selon T. T. K. Tchamiè (2012, p. 12) ; quand il s'agit d'un document d'un auteur ;
- Selon T. T. K. Tchamiè et L. Y. Laré (2012, p. 19) ; quand il s'agit d'un document de deux auteurs ;
- Selon W. Takou & al., (2012 ; p. 10) ; quand il s'agit d'un document de plus de deux auteurs.
- Si plusieurs références se suivent, elles doivent être séparées chacune par une virgule et classer par ordre chronologique de publication. Exemple : Selon Y. Dakissaga (2006, p. 22), Z. Nassa (2009, p. 31) et T. Polorigni (2012, p.80).

### ***Lorsque la référence est placée à la fin d'une phrase***

#### Exemples :

- (T. T. K. Tchamiè, 2012, p. 12) ; quand il s'agit d'un document d'un auteur ;
- (T. T. K. Tchamiè et L. Y. Laré, 2012, p. 19) ; quand il s'agit d'un document de deux auteurs ;
- (W. Takou & al., 2012, p. 10) ; quand il s'agit d'un document de plus de deux auteurs.
- Si plusieurs références se suivent, elles doivent être séparées chacune par un point-virgule et classer par ordre chronologique de publications. Exemple : (Y. Dakissaga, (2006, p. 22 ; Z. Nassa, 2009, p. 31 et T. Polorigni, 2012, p.80).

## ✓ **Références bibliographiques**

Seules figurent les références citées dans le texte. Inversement, tout auteur cité doit figurer dans la bibliographie. L'ordre retenu pour les **références bibliographiques** est alphabétique. Les références sont classées en fin d'article dans l'ordre alphabétique. Elles se présentent de la manière suivante :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, les pages (p.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain (sans italique) et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Exemples :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DI MEO Guy, 2000, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.

BARROS (De) Phillippe et KUEVI Dovi André, 1989, « Prospection archéologique au Togo », in *Togo-Dialogue*, n°45, Lomé, p. 40-42.

DELORD Jacques, 1961, « Notes et commentaires du texte de Léo Frobenius sur les Kabrè », in *Le Monde Non-chrétien*, nouvelle série, n°59-60, p. 101-172.

## 5. Soumissions et évaluation des articles

Les textes doivent être **exclusivement envoyés** à l'adresse [revuelarbe@gmail.com](mailto:revuelarbe@gmail.com)

- Tout manuscrit qui ne respecte pas les normes su-énumérées sera purement et simplement rejeté.
- Les projets d'articles sont attendus entre le **1<sup>er</sup> janvier** et le **30 juin de chaque année**, délai de rigueur. Un délai de deux (2) mois est nécessaire pour instruire les articles. Les articles sont évalués par des scientifiques choisis de par le monde selon leurs champs thématiques.
- Les projets d'articles corrigés par les auteurs doivent parvenir à la direction de la publication de la revue, au plus tard le 30 août. Le mois de septembre est consacré au traitement des articles par le comité scientifique et le secrétariat de publication de la revue, avant d'être renvoyés au besoin, aux auteurs pour les ultimes corrections. A l'issue de cette étape, la liste définitive des articles à publier sera retenue. Au final, les articles publiés sont attendus au plus tard le 15 décembre de chaque année.
- Les frais d'évaluation de l'article sont envoyés au moment de la soumission de l'article. Ils s'élèvent à **15 000 f CFA**
- Les frais de publication, sont versés après acceptation de l'article. Ils s'élèvent à **30 000 f CFA**.